

Les enfants d'abord, c'est Family Sphère

À Charleville-Mézières, Doris Decottignies a créé « Enfance Services Ardennes » une entreprise de services à la personne spécialisée dans les gardes d'enfants et le soutien scolaire des élèves à leur domicile. C'est une entreprise agréée de l'Etat* et franchisée dans le réseau national Family Sphere.



Longtemps Doris, mariée et mère de deux enfants en âge scolaire, s'est occupée des Gîtes de France dans les Ardennes.

Puis elle a travaillé à la Chambre d'Agriculture. Mais la conviction qu'elle pouvait créer son entreprise et conquérir son indépendance lui trottait dans la tête. En juin 2008, Doris est passée aux actes. Munie d'un capital de 8 000 euros, qu'elle n'a pas eu besoin d'emprunter, elle a créé avec son mari la Sarl Enfance Services Ardennes à Charleville-Mézières. L'entreprise s'est installée dans une ancienne boutique de la rue Pierre Gillet et a commencé ses activités en septembre 2008.

C'est l'agence des Ardennes

« Nous avons obtenu de l'Etat l'agrément qualité, explique Doris Decottignies. Notre spécialité, c'est la garde d'enfants

de 0 à 13 ans à domicile et l'aide aux devoirs, tout le soutien scolaire depuis les niveaux des petites classes jusqu'à celui de la terminale, avec une forte demande en maths ». L'entreprise qui servait à la fin de février une vingtaine de clients, a recruté en CDI à temps partiel une quinzaine de salariés, des gardes d'enfants, des professeurs et des personnes titulaires d'un Bac + 3 et au-delà.

« Nous avons préféré entrer dans un réseau national de services à la personne, le réseau Family Sphere qui possède 62 agences en France dont une à Reims et une autre à Troyes, précise la gérante d'Enfance Services Ardennes. Les entreprises de services à la personne sont très nombreuses aujourd'hui. La crise aidant, un écrémage se produira. Nous pensons qu'à terme, ce sont les réseaux nationaux bien organisés et garants de la qualité de service qui conserveront le marché ».

Doris Decottignies espère réaliser 70 000 euros de chiffre d'affaires au cours de sa première année d'activité. Elle a investi récemment 15 000 euros dans des messages publicitaires sur des radios ardennaises (Virgin Radio, RVM, Radio contact) et dans le journal Urban TV, entre autres.

Aides de la CAF et réduction d'impôts

L'entreprise a complété sa gamme de services par du ménage et du repassage, sous la marque « Place du ménage », dont le réseau Family Sphere est également propriétaire, une prestation qui lui est souvent réclamée par les parents sollicitant ses gardes d'enfants. « Notre force, c'est de pouvoir présenter à nos clients plusieurs intervenants en fonction de leurs besoins et du profil qu'ils désirent. C'est toujours le client qui choisit son intervenant », précise la gérante.

Doris Decottignies a créé en 2008 son entreprise de services à la personne.



L'entreprise accepte les paiements par chèque emploi service universel préfinancé (Cesu). Elle profite aujourd'hui du fait que les parents peuvent bénéficier des aides à la garde d'enfant de la Caisse d'allocations familiales. Qui plus est, les parents peuvent déduire de leurs impôts 50% du coût horaire des prestations de garde d'enfants, de soutien scolaire (34 euros/heure en Terminale, 30 dans les niveaux de collège), de ménage et de repassage (18,50 euros/h).

**L'agrément qualité, obligatoire pour les structures qui s'adressent aux publics fragiles, s'obtient après avis du Président du Conseil général. L'entreprise doit répondre aux prescriptions du cahier des charges élaboré par l'Agence nationale des services à la personne.*

Contact : Family Sphere, Agence des Ardennes, 16 rue Pierre Gillet, BP 20304 08104 Charleville-Mézières - tél : 03 24 54 10 10 web : <http://www.family-sphere.fr> mail : contact.08@family-sphere.fr

L'entreprise PAIR programme des formations utiles

Installée à Thilay, cette PMI fabrique des pièces (ancrages, brides, etc.) destinées aux constructions métalliques.

Elle emploie 11 salariés et a réalisé l'an passé 1,9 M euros de CA. La PMI verse également une cotisation annuelle aux organismes de formation. "Avec l'aide des organismes professionnels comme la CGPME ou l'ADEFIM, nous avons mis en place une politique de formation très active, explique Xavier Decron, directeur général et gérant de la SARL Pair. Nous profitons de périodes à l'instar des temps actuels où les volumes de commandes baissent, pour consacrer du temps à des formations qui soient réellement utiles aux salariés et qui apportent de la valeur ajoutée à l'entreprise et tout cela dans la perspective d'une reprise économique durable". Tandis que la PMI investissait 30 000 euros dans l'achat d'un véhicule utilitaire équipé d'une remorque plateau, deux salariés de PAIR passaient leur permis de conduire EB (attelage) après 20 heures de formation par personne. Ce sont également trois salariés chargés de l'administration de la PMI qui ont été formés au cours de trois vendredis après-midi dans l'entreprise, à l'utilisation d'un nouveau logiciel de gestion par la société qui le vend.

Un ralentissement mesuré

"Nous avons aussi mis en place une formation dispensée par La Croix Rouge au sauvetage sécurisé du travail (SST) pour l'ensemble du personnel, précise le chef d'entreprise. L'investissement a été pris en charge par la CGPME et l'ADEFIM. Nous avons été formés pendant trois demi-journées au mois de novembre, pendant une période d'activité très calme".

Xavier Decron souligne "un ralentissement mesuré de commandes" subi par sa société depuis le début de l'année, et que "son volume d'affaires est moins important". De fait, il n'est plus question d'heures supplémentaires, et les embauches devant être opérées en 2009 ont été gelées.

Toutefois, la société PAIR continue à produire. Elle met à profit cette période de ralentissement pour investir 150 000 euros dans de nouvelles machines afin de diversifier sa production.

Elle a programmé déjà une formation aux commandes numériques qui sera dispensée à ses salariés avant la fin du printemps.

Contact : Sarl PAIR, 20 rue de La Motte, 08800 Thilay - www.ancragepair.fr Tél : 03 24 32 81 65 ou 06 85 31 11 35

5

Transports DGD s'est installé à Charleville-Mézières



Michel Antoine et Bruno Ganaye

Dirigé par Bruno Ganaye et Michel Antoine, le holding lorrain DGD Est est constitué de quatre branches : DGD Lorraine (1,8 M euros de chiffre d'affaires) ; DGD Alsace (0,7 M euros de CA), DGD Bourgogne (1,2 M euros de CA) et DGD Champagne-Ardenne.

C'est la plus récente des branches de DGD Est qui est une grande entreprise de transports, de montage et de stockage de mobiliers destinés aux entreprises et aux particuliers. Les meubles proviennent de fabricants européens, notamment italiens et français et approvisionnent les grands magasins spécialisés.

DGD Champagne-Ardenne, au capital de laquelle contribue un troisième gestionnaire, Hadrien Halté, a prévu de réaliser 0,7 M euros de CA au cours de la première année d'activité. La PME a décroché un important marché de montage et de livraison de meubles de bureaux équipant les collectivités locales et les institutions publiques dans les Ardennes, la Marne, l'Aisne ainsi que la Belgique. La CCI des Ardennes, en partenariat avec l'agence CADev, a permis à l'entreprise Transports DGD Champagne-Ardenne de s'installer provisoirement à Charleville-Mézières, dans un bâtiment privé de la zone du Moulin Le Blanc. L'entreprise y investit 40 000 euros et y crée une quinzaine d'emplois (effectif au complet cet été) et bénéficiera dans ses investissements des dispositions d'exonérations fiscales et sociales du dispositif BER (Bassin d'emploi redynamisé).

"Nous réfléchissons actuellement à une installation de l'entreprise à Rethel, dans un an au plus tôt, explique Bruno Ganaye. Depuis Rethel, nous serions idéalement placés pour desservir les trois départements que nous couvrons déjà depuis Charleville-Mézières, mais toutefois avec quelques difficultés de transports".

Contact : Bruno GANAYE - tél : 06 03 21 32 59